

Le 2 mars 2007

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

Par courriel et poste

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

OBJET : Demande d'approbation d'une entente globale cadre pour
la période du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2008
Dossier Régie : R-3622-2006
Notre dossier : R000236 YF


Chère consœur,

La présente donne suite à la vôtre du 23 février 2007 dans le dossier décrit en rubrique.

La Régie a fixé au 6 mars 2007 la tenue d'une réunion technique. Le Distributeur demande de remettre cette réunion à une autre date et ce, pour les motifs ci-après décrits.

Selon les prévisions météorologiques disponibles, il appert que le 6 mars 2007 sera une journée où la pointe de consommation de la clientèle du Distributeur sera importante. Dans une telle situation, le Distributeur doit être en mesure de poser des gestes et de prendre des décisions dans un très court délai afin de faire face aux besoins de la clientèle. Vu cette éventualité, plusieurs représentants clés du Distributeur ne pourront être disponibles pour la tenue de la réunion technique. Par mesure de prudence et d'efficacité, le Distributeur demande donc la remise de cette réunion.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Yves Fréchette

